LES NOUVELLES DE L'EXTRÊME DROITE EN DORDOGNE

BIG BOLLO IS WACHING YOU

Le 19 septembre, au cinéma CGR de Périgueux, Ciné-cinéma présentait, en partenariat avec notre collectif, le documentaire FINI DE RIRE ! produit par Vrai Vrai Film. Cette séance en avant-première, suivie d'un débat projeté simultanément dans plus de cent salles en France, revenait de loin.

Le 27 août précédent, en effet, la direction de CGR indique à Ciné-cinéma qu'elle n'autorise pas la tenue de cette soirée. En réponse à CGR, Ciné-cinéma demande le 31 août le maintien de la séance programmée depuis le 8 juillet : « Cette interdiction, si elle était confirmée, constituerait un acte de censure intolérable ». Le jour même, le directeur de programmation de CGR rappelle et évoque un quiproquo provoqué par la désorganisation des congés d'été. La soirée du 19 septembre est maintenue, et sera un succès avec près de 150 participants.

Mais l'histoire ne s'arrête pas là. Fin septembre, les avant-premières du film prévues à Carcassonne et Auxerre sont annulées, sur consigne de la direction de CGR, et les discussions sur la diffusion du film dans les autres villes sont stoppées. Coïncidence, le groupe CGR vient de signer un accord de régie publicitaire avec... Canal+ Brand Solutions.

Pour rappel, Canal+ est détenu à 30,4% pour le Groupe Bolloré. Et le documentaire FINI DE RIRE ! , sous-titré « L'humour politique au garde à vous », parle de la censure politique dont sont victimes les humoristes dans les médias, de Canal+ à France-Inter, de Sarkozy à Macron,



où elles et ils sont méthodiquement neutralisés, marginalisés, censurés, parfois virés...

Avec l'intégration de CGR, en plus d'UGC et du Grand Rex, Canal+ possède désormais les espaces publicitaires de 122 cinémas, dont 73 CGR. 12 syndicats et associations professionnelles ont dénoncé dans un communiqué [1] ce « rétrécissement de la liberté de programmation » et la région Nouvelle-Aquitaine apporte son soutien à la société de production charentaise Vrai Vrai Film.

Après les menaces de Maxime Saadé, patron de Canal+, contre les professionnels du cinéma signataires de la tribune « anti-Bolloré » lors du dernier festival de Cannes, l'emprise du milliardaire d'extrême-droite sur le cinéma français s'étend désormais à la distribution. Bel exemple de la manière dont un monopole économique se transforme vite en monopole idéologique.

PRUDENCE ET DÉCEPTION

Le 28 septembre dernier, après plusieurs mois d'enquête, Médiapart révélait, preuves à l'appui, l'antisémitisme viscéral de Jordan Bardella, président du Rassemblement National et aspirant premier ministre.

En Dordogne, des 3 député.e.s RN, seule Nadine Lechon est vraiment montée au créneau pour le défendre. Dans un post Facebook du 29 septembre, vraisemblablement dicté depuis Paris, elle donne sa preuve de l'innocence de Bardella : « Il a été reçu par le gouvernement israélien (de B. Netanyahu, ndlr) à Jérusalem en mars 2025 et est intervenu lors d'une conférence internationale consacrée à l'antisémitisme ». Le lendemain, sur Instagram [2], elle dévoile le complot médiapartesque avec quelques paroles hors contexte d'Antton Rouget, journaliste à Médiapart, qui, il est vrai, se félicite de l'accueil réservé à cette enquête...

Florence Joubert, elle, reprend juste la déclaration du groupe RN de l 'Assemblée Nationale, le 29 au matin [3] : « Tout notre soutien à Jordan Bardella face à la campagne de calomnies ignobles dont il est victime ».

Quant à Serge Muller, il n'en parle pas, tout au moins publiquement. Il se contente de relayer sur son Facebook des extraits de l'interview de Bardella par Pascal Praud sur Cnews, le 28 septembre en soirée.

Une telle disparité dans les positionnements avait-elle un lien avec l'élection du Conseil National du RN, dont le résultat a été donné au congrès national de ce parti, à Orléans, les 24 et 25 octobre dernier ? N. Lechon n'y était pas candidate, alors que F. Joubert et S. Muller se présentaient au suffrage des militants. Ce dernier s'est même fendu d'un petit discours sur Instagram [4] où, pour que la Dordogne soit représentée dans les instances du RN, il appelait à voter... pour lui.



Si le sort, alors incertain, du président du RN semblait les inciter à une certaine retenue, ils pourront désormais donner libre cours à leur soutien : le score « stalinien » de Bardella montre qu'au RN l'antisémitisme, loin d'être un délit, est un atout de réussite... Quant à Joubert et Muller, leur prudence n'a servi à rien, ils n'ont pas été élus au Conseil National.

AVEC LE RN, LE CANCER VOIT LA VIE EN ROSE…

Le 3 octobre dernier, Périgueux accueillait une nouvelle édition des Foulées roses organisée dans le cadre de l'opération Octobre rose. Et comme chaque année, les élu.es Rassemblement National, à l'instar de Nadine Lechon, se sont empressé.es d'enfiler un t-shirt rose et d'affirmer leur engagement dans la lutte contre le cancer.

Or, loin du cliché du cancer « faute à pas de chance », cette maladie n'échappe pas à la politique. Selon Santé publique France, le nombre de cancer a doublé depuis 1990. Jusqu'à 10% d'entre eux sont liés à des facteurs environnementaux stricts (pollution de l'air, de l'eau, des sols, de l'alimentation…) et 30% à des modes de vie (tabagisme, alcool, alimentation). Autant de causes qui découlent directement de nos conditions matérielles d'existence, de production et de consommation, elles-mêmes façonnées par des décisions politiques.

Le cancer n'a certes pas de carte électorale, mais certains partis, par leurs votes et leurs positionnements politiques, créent les conditions favorables à l'explosion des cancers en cours. Derrière ses discours promettant de « protéger les Français », le Rassemblement National se positionne ainsi presque systématiquement contre notre santé et celles de nos enfants.



Ces derniers mois, les élu.es RN ont ainsi voté :

- contre la protection de l'alimentation des contaminations au cadmium (juin 2026)
- contre une taxe sur les laboratoires pharmaceutiques pour financer la recherche sur les cancers pédiatriques (mai 2026)
- pour la suppression des Zones à Faible Emission (avril 2026)
- contre l'obligation de l'affichage du Nutriscore sur les produits alimentaires (décembre 2025)
- pour alléger le devoir de vigilance pour les entreprises via la Directive OMNIBUS au Parlement européen (novembre 2025)
- contre l'interdiction des PFAS dans des objets du quotidien (février 2025)
- pour la loi Duplomb et la réintroduction de l'acétamipride (juillet 2025)
- contre une taxe sur la publicité pour les aliments nocifs pour la santé (novembre 2024)

On attend avec impatience un post Facebook de madame Lechon pour expliquer ces votes.

… MAIS MICHEL CADET VOIT ROUGE

Michel Cadet, le maire de Périgueux, n'a lui pas apprécié la diffusion d'un de nos tracts sur les votes du Rassemblement National liés au cancer. Dans une interview à Ici en Périgord, il accuse une membre du Collectif d'avoir diffusé ce tract le samedi 3 octobre « en instrumentalisant les Foulées roses » [5].

Il n'a cependant pas jugé bon d'expliquer en quoi le contenu de ce tract, factuel, sourcé et parfaitement vérifiable, lui paraissait contestable. Ni pourquoi il serait selon lui problématique d'informer le public sur les votes du RN. Réponse dans une prochaine interview ?

CANON FRANÇAIS : LA CONVIVIALITÉ AU SERVICE DU TERROIR OU DE L'EXTRÊME-DROITE ?

L'affaire a déjà fait couler beaucoup d'encre : les 23, 24 et 25 octobre derniers, le Canon français est arrivé en Dordogne. Initialement prévu à Bergerac à l'initiative de l'AOC Pécharmant, l'événement a suscité des remous qui ont conduit les organisateurs du Canon à le délocaliser… à Périgueux.

Pour toute justification de cet accueil, le maire de Périgueux, Michel Cadet, s'est réfugié derrière un article de loi (article L2144-3 du code général des collectivités territoriales)… qui ne s'appliquait pas en l'occurrence, le Canon français n'étant ni une association, ni un parti politique, ni une organisation syndicale [6].

Malgré une vive opposition de nombreuses organisations locales et de citoyen.nes regroupé.es au sein du collectif Périgord Sans Canon, Michel Cadet a maintenu son appui à l'événement, quitte à se fâcher avec ses propres soutiens : il a ainsi nié avoir lui-même contacté le Canon français pour proposer la salle de la Filature, ce qu'avait pourtant affirmé un des cofondateurs du banquet au média Reporterre [7], puis a démenti les propos de la députée RN Nadine Lechon qui affirmait :



Code général des collectivités territoriales

EN VIGUEUR AU 23 OCTOBRE 2026

Réduire

CHAPITRE IV : Services de proximité

Article précédent - Article suivant

Version à la date d'aujourd'hui

Article L2144-3

EN VIGUEUR DEPUIS LE 10 AOÛT 2016

Modifié par LOI n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 27 (V)

Des locaux communaux peuvent être utilisés par les associations ou partis politiques qui en font la demande.

Le maire détermine les conditions dans lesquelles ces locaux peuvent être utilisés, compte tenu des nécessités de l'administration des propriétés communales, du fonctionnement des services et du maintien de l'ordre public.

Le conseil municipal fixe, en tant que de besoin, la contribution due à raison de cette utilisation.

Les locaux communaux peuvent également être mis à la disposition des organisations syndicales, dans les conditions prévues à l'article L. 1311-18.

Voir les versions | Comparer les versions | Textes liés | Informations pratiques

« J'étais avec Michel Cadet l'autre jour, qui m'a dit : « On tient le coup, c'est hors de question qu'on baisse le froc ». Il n'y aura pas un repas, ni deux, il en fera un troisième le vendredi. Voilà pour les gauchistes, c'est bien fait. » [8]
Serge Muller, le député RN du bergeracois, a quant à lui publié un post Facebook de soutien au Canon français [9] « face aux tentatives d'intimidation de l'extrême gauche et des communistes » (sic).

Le Canon français est une start-up crée en 2020 par Pierre Alexandre de Mortemard de Boisse et Geraud Du Fayet de la Tour. Le milliardaire Pierre-Edouard Sterin entre dans son capital en 2024. Connu pour son engagement politique et financier pour l'extrême-droite, notamment via le plan PERICLES (Patriotes Enracinés Résistants Identitaires Chrétiens Libéraux Européens Souverainistes), monsieur Stérin investit depuis plusieurs années dans la culture, la fête et le spectacle pour diffuser ses idées ultra-conservatrices.

Sous le vernis d'un banquet festif et rassembleur autour de la bonne bouffe et du bon vin, se cache en réalité une représentation excluante de nos traditions. Charcuterie, vin, cochon sont à l'honneur dans ce repas au relent identitaire marqué par de nombreuses « polémiques ». Lors d'un banquet à Caen, des témoins ont par exemple rapporté des propos homophobes et racistes, ainsi que des gestes s'apparentant à des saluts nazis. En marge de l'événement, les habitant.es ont rapporté les mêmes comportements qui ont conduit à une enquête toujours en cours. À la suite de cette affaire, la maire de Quimper a demandé l'annulation du banquet, ce qui lui a valu un tombereau d'insultes et de menaces, notamment racistes à l'encontre de son mari.
Enfin, nos paysan.nes étaient censés être à l'honneur de ses banquets qui promeuvent un approvisionnement local. Pour 80€, somme importante pour nombre de personne et en particulier nos agriculteur.ices qui pour beaucoup vivent sous le seuil de pauvreté, les organisateurs annoncent un kilo de nourriture par personne. Comment croire que les 3 000 personnes servies à Périgueux l'ont été avec du canard local, en sachant que les filières avicoles sont fragilisées par la grippe aviaire ?

Rappelons d'ailleurs que des producteur.ices de la filière vin nature de Bergerac ont réagi en organisant, avec leur association Panache, un banquet solidaire et convivial qui a réuni plus de 500 personnes le 10 octobre dernier. Une bonne manière de démontrer que nos traditions festives et notre culture n'appartiennent pas à l'extrême-droite.

Quelques jours après les trois dates du Canon français, Michel Cadet savourait sur une radio locale ce qui était pour lui un grand succès, conspuant ses opposants, épinglant au passage la presse quotidienne régionale qui ne lui aurait pas assez donné la parole, et assurant que le Canon serait de nouveau accueilli à Périgueux l'année prochaine : « Ce sont des gens qui sont allés festoyer, s'amuser, rire, chanter, danser. C'était un premier de l'an. Un 31 décembre avant l'heure. Il n'y avait aucun problème. C'est ce qu'on avait annoncé. C'est ce qui s'est passé d'ailleurs dans toutes les villes où ils sont passés » [10]. Déclaration non relevée par la journaliste mais d'une amnésie assez stupéfiante, plusieurs soirées du Canon ayant déjà donné lieu à des insultes racistes, homophobes, sexistes, et à des saluts nazis.

IRÈNE SAPIR,
UNE RESCAPÉE DE LA SHOAH QUI NE PLAÎT PAS AUX ÉLU.ES RN DE BERGERAC

Le 30 septembre dernier, proposition était faite au conseil municipal de Bergerac d'acter une délibération en vue de baptiser une école du nom d'Irène Sapir. Aujourd'hui âgée de 89 ans, Irène fait partie des nombreuses victimes des rafles de la police de Vichy sous l'occupation, dont elle sera pour sa part rescapée. Sa famille connaîtra la déportation lorsqu'elle n'était encore qu'une enfant.
Le vote municipal bergeracois a emporté une large adhésion, à l'exception notable des élus du Rassemblement National qui se sont exprimés contre cette reconnaissance. Quel est donc le problème pour les rejetons contemporains de la France de Vichy ? Côté officiel, madame Sapir, n'ayant aucune forme de sympathie à l'égard de l'extrême-droite, ce qui est tout à son honneur, et qui par conséquent refusera en permanence de serrer la main des représentants du RN ou d'accepter la « dédiabolisation » du parti lepéniste, devra affronter le courroux du RN. Plus officieusement, les convictions communistes d'Irène et le fait d'être juive n'ont probablement pas joué en sa faveur auprès des élus d'extrême-droite qui montrent, une fois n'est pas coutume, leur vrai visage, et ce, alors que le président de leur parti peine actuellement à sortir la tête de l'eau face aux accusations de Médiapart d'être l'auteur d'écrits antisémites. Décidemment, jamais le RN ne sera un parti républicain.

THIBAULT DE MONTBRIAL ET LE CRSI : PÉRIGUEUX DÉROULE LE TAPIS ROUGE À LA GALAXIE STÉRIN

Quelques jours avant la tenue du Canon français, un autre événement financé par Pierre-Edouard Stérin s'est tenu à Périgueux. Après un premier passage en Dordogne en 2024, Thibault de Montbrial a été reçu jeudi 15 octobre à la Filature de L'Isle pour une réunion publique suivie d'un apéritif dînatoire.

Cet avocat pénaliste, lieutenant-colonel de réserve de la gendarmerie spécialisé dans la défense des forces de l'ordre, est aussi connu comme essayiste réactionnaire (il est l'auteur de l'ouvrage Le choc ou la chute paru en 2025 aux éditions de l'Observatoire) et partisan d'un « choc d'autorité », qu'il théorise comme impliquant « d'assumer la casse » [11] en matière de maintien de l'ordre, c'est à dire d'admettre que ce maintien de l'ordre puisse occasionner des blessés et des morts. Il a également contribué au média d'extrême-droite Livre noir, ancêtre de Frontières.

Thibault de Montbrial se targue d'avoir été, dès 2020, un des premiers à employer le terme « d'ensauvagement » et se présente comme partisan de « la doctrine du château » [12] qui prône une forme d'autodéfense radicale en cas de vol ou d'intrusion dans une propriété privée. Lors d'un entretien récent [13], il n'hésite pas à parler des migrants arrivant en France comme de la « lie de l'humanité ».

Ancien conseiller spécial de Valérie Pécresse durant la campagne de 2022, il est surtout identifié depuis 2015 comme président du CRSI (Centre de Réflexion sur la Sécurité Intérieure), un think tank qui prétend répondre « aux défis auxquels la France est confrontée » en réfléchissant à trois grands axes : identité et culture, sécurité et souveraineté, économie et institution. Financé en partie par le projet Périclès de Pierre-Edouard Stérin, le CRSI possède des antennes dans de nombreux



départements et tient régulièrement des réunions publiques pour lutter contre « l'effondrement de la société française » (sic), réunions qui rassemblent des acteurs « régaliens » (hauts fonctionnaires, magistrats, avocats, policiers gendarmes, militaires…) mais aussi des personnalités comme Gérald Darmanin (actuel garde des Sceaux) et Eric Zemmour (président du parti d'extrême droite Reconquête). Le référent du CRSI pour la Dordogne est Jean-Pierre Marty, entrepreneur à Saint-Astier.

Deux événements financés par Stérin se sont donc tenus à dix jours d'intervalle à Périgueux. Michel Cadet, le maire de la ville, était d'ailleurs aux premiers rangs de la réunion du CRSI [14]. Sandra Meloni Peycher, sa directrice de campagne durant les municipales et actuelle

directrice de cabinet, a quant à elle communiqué en amont de l'événement sur son compte Facebook personnel. Et quelques jours plus tard, lors d'un discours, Michel Cadet a même cité Thibault de Montbrial : « L'État doit assumer pleinement l'usage de la force légitime, prévue par la loi. Je le dis ici, reprenant la phrase de Thibault de Montbrial, "c'est un impératif vital pour nos compatriotes", comme pour la nation. » [15].

Un tel engouement laisse peu de doutes, s'il en restait, sur les orientations idéologiques de plus en plus marquées de la nouvelle municipalité périgourdine.

FRANCIS LALANNE ANNONCÉ À PÉRIGUEUX… PUIS ANNULÉ

Mi-octobre, la presse locale annonçait la venue de Francis Lalanne et de Dieudonné pour un meeting politique à l'amphithéâtre Jean Moulin de Périgueux.

Jugé « inéligible jusqu'en octobre 2026 faute d'avoir déposé ses comptes de campagne après sa candidature aux Européennes de 2024 » [16] par le Conseil d'Etat, monsieur Lalanne se présente aux élections présidentielles de 2027 en tant que président du parti FAR, pour Front Anti-Républicain. Le logo du parti apparaît d'ailleurs sur le visuel de communication de l'événement, aux côtés du « sacré cœur », symbole chrétien mais aussi logo de Civitas, parti d'extrême-droite intégriste dissout en 2023.

Fait savoureux de la part d'une personne condamnée pour « abandon de famille » [17], le meeting prévu le 6 novembre était axé sur la protection de l'enfance. Dieudonné, multi condamné notamment pour provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence raciale ou religieuse, injure raciste, négationnisme et contestation de crime pour l'humanité, était censé y apparaître physiquement ou en visio.

L'organisateur de l'événement était un Périgourdin, Stéphane Lambert, mandataire financier de la campagne de Lalanne. Celui qui se définit comme « entrepreneur, informaticien, militant protection de l'enfance » [18] animait jusqu'il y a peu deux émissions sur Radios Libres en Périgord : RLP Business et Famille Justice Enfance. Une étude approfondie de cette dernière émission menée par un membre de notre Collectif a fait émerger des invités et des propos plus que douteux, entre remarques antisémites, complotistes, masculinistes, transphobes…

L'information ayant été relayée par le média StreetPress, Stéphane Lambert a été suspendu de RLP à titre conservatoire, et le meeting prévu à Périgueux a été annulé. L'équipe de Francis Lalanne a annoncé regretter « la dérive actuelle de certains militants d'extrême gauche » et promis de revenir « quand les esprits seront apaisés » [19].



SOURCES

1 - Groupement National des Cinémas de recherche, « Communiqué – Fini de rire ! », 29 sept 2026
2 - Post Instagram de Nadine Lechon, 30 septembre 2026
3 - Post Instagram de Florence Joubert, 29 septembre 2026
4 - Post Instagram de Serge Muller, 25 septembre 2026
5 - Ici en Périgord, "J'ai été traîné dans la boue", réagit le maire de Périgueux après le bon déroulement des banquets du Canon Français, 26 octobre 2026
6 - Legifrance.gouv.fr, Code général des collectivités territoriales en vigueur au 23 octobre 2026
7 - Reporterre, « Furieux d'être associés à cet événement », des vignerons se lèvent contre le Canon français, 27 juin 2026
8 - Dordogne Libre, « Canon français à Périgueux : le maire Michel Cadet dément les propos de la députée RN », Nadine Lechon, 18 juillet 2026
9 - Post Facebook de Serge Muller, 11 mai 2026
10 - Ici en Périgord, "J'ai été traîné dans la boue", réagit le maire de Périgueux après le bon déroulement des banquets du Canon Français, 26 octobre 2026.
11 - Entretien à Sud Radio, mai 2026
12 - Entretien Thinkerview. 8 décembre 2025
13 - Entretien Front populaire, 16 septembre 2026
14 - Site du CRSI, « Conférence à périgueux », 18 octobre 2026
15 - Post facebook de la ville de Périgueux, 19 octobre 2026
16 - ICI, Présidentielle 2027 : Francis Lalanne se déclare candidat, aux côtés de Dieudonné, 19 août 2026
17 - Midi Libre, Francis Lalanne de nouveau face à la justice : le chanteur condamné à de la prison avec sursis pour abandon de famille et pension non payée, 10 octobre 2026
18 - Site de Radios Libres en Périgord, 3 novembre 2026.
19 - ICI en Périgord, Francis Lalanne et Dieudonné annulent leur meeting à Périgueux, 2 novembre 2026